

CONTACTS

Référents paragolf nationaux

Référent national Paragolf	Correspondant des référents de Ligue
Aurélien Lacour e-mail : aurelien.lacour@ffgolf.org Tél. : 01 41 49 77 64 / 06 81 59 91 87	Alain Pouette e-mail : alain.pouette@sfr.fr Tél. : 06 09 65 43 76

Cheffe de projet et référente nationale Parakids Golf
Sabine Rocheron e-mail : parakids@ffgolf.org Tél. : 01 41 49 77 73

Référents paragolf des Ligues

Auvergne-Rhône-Alpes	Grand Est
Michel Cantin e-mail : cantin.michel@neuf.fr Tél. : 06 13 22 22 65	Serge Delabrecque e-mail : sdelabrec@gmail.com / sd.handigolf@gmail.com Tél. : 06 62 45 00 14

Bretagne	Normandie
Jean-Pierre Sotiaux e-mail : jpsoti@gmail.com Tél. : 06 80 66 71 14	Christian Coty e-mail : coty.christian@orange.fr Tél. : 06 87 33 24 70

Bourgogne Franche-Comté	Nouvelle Aquitaine
Thierry Jeannot e-mail : tjeannot@orange.fr Tél. : 06 33 25 62 60	Alexia Girault e-mail : giraultalexia@gmail.com Tél. : 06 23 76 13 88

Centre-Val de Loire	Pays de la Loire
Mathieu Lebon e-mail : mathieu.lebon2@hotmail.fr Tél. : 06 98 25 37 39	Gilles Berruet e-mail : gillesberruet44@gmail.com Tél. : 06 72 55 25 92

Hauts-de-France	Paris / Île-de-France
Françoise Pauquet e-mail : francoise.pauquet@univ-lille2.fr Tél. : 06 89 46 73 65	Gilles Archambault e-mail : kalitcho@gmail.com Tél. : 01 30 43 30 32

Occitanie	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Axel Perxachs e-mail : paragolf@liguegolfoccitanie.fr Tél. : 05 31 61 91 05	Alain Fouret e-mail : fouret.alain@neuf.fr Tél. : 06 13 87 37 34

Martinique	Réunion
Henri Glissant e-mail : henri.glissant@gmail.com Tél. : 06 96 26 56 63	Jean-René Lafargue e-mail : lafargue1912@gmail.com Tél. : 06 93 90 81 81

Nouvelle-Calédonie
Julien Foret e-mail : julien_foret@hotmail.fr Tél. : 00687 85 51 51

ffgolf®



PARA  
KIDS  
GOLF  
ENGAGEZ VOTRE CLUB



Ancré dans la nature et un environnement calme, le golf peut être pratiqué par tous dès le plus jeune âge. Encadrée par des enseignants spécialisés, la pratique du golf est également accessible aux enfants en situation de handicap que ce dernier soit physique ou mental.

Ludique et complet, d'un point de vue éducatif le golf favorise :

- La concentration : être attentif aux consignes, se concentrer sur un objectif précis.
- L'apprentissage des règles et des consignes, le respect d'un cadre, d'un lieu et de l'espace.
- Les interactions sociales :
 - évoluer en collectivité et se comporter de manière adaptée vis-à-vis de l'autre ;
 - communiquer, échanger, exprimer des émotions et des ressentis.
- La gestion de la frustration.
- La prise de confiance en soi à travers la valorisation des efforts produits et des résultats obtenus.

D'un point de vue psychomoteur, le golf favorise :

- La motricité fine et globale ainsi que la conscience corporelle.

Le golf permet la réalisation de toutes les potentialités physiques, psychiques et intellectuelles. Il est source de bien-être et d'épanouissement.

Parakids Golf

Soucieuse de proposer une pratique inclusive et notamment d'ouvrir plus largement la pratique du golf aux enfants en situation de handicap, la ffgolf a procédé à une première phase d'expérimentation du dispositif Parakids Golf au Golf National.

Lancé en octobre 2019, ce dispositif a permis de recevoir chaque jeudi, un groupe de 5 enfants en situation de handicap âgés de 7 à 13 ans (trisomie et autisme) dans le cadre d'une convention avec l'Externat médico-pédagogique *Les Tout-Petits*. Cette convention prévoyant que seul le transport des enfants était à la charge de l'association.

Ainsi, tout au long de l'année, les enfants intégrés au dispositif ont bénéficié chaque semaine d'une séance d'une heure encadrée par un enseignant spécialisé et en présence d'une psychomotricienne.

Le bilan de cette action a pu mettre en évidence les importants progrès réalisés par les enfants ainsi qu'un plaisir évident à pratiquer l'activité.

La concentration, la régulation tonique, la motricité fine, la conscience du corps, la coordination oculo-manuelle, la stabilité posturale, l'ancrage au sol comptent parmi les compétences qui ont pu être notablement améliorées. Elles permettent aux enfants de gagner en confiance mais également en autonomie bien au-delà de la pratique du golf.

Parakids Golf au Golf National a été reconduit au cours des années suivantes. Le dispositif est désormais programmé annuellement afin d'offrir à un plus grand nombre d'enfants la possibilité d'en bénéficier.

Déploiement national de Parakids golf

Forte de cette première expérience réussie, la ffgolf avec le soutien du Fonds de dotation Paris 2024 et le concours de ses Ligues régionales, souhaite à compter de 2022 étendre Parakids Golf à l'échelle nationale.

Les référents paragolf des Ligues régionales sont chargés de la mise en relation des clubs, qui se seront déclarés désireux de mettre en place le dispositif, avec les instituts médico-éducatifs souhaitant en bénéficier.

À travers ce projet, c'est aussi la visibilité des structures golfiques para-accueillantes qui est en jeu. Les clubs devront se référencer sur le HandiGuide des sports : www.handiguide.sports.gouv.fr

Sur l'année scolaire, le club accueillera chaque semaine, un ou plusieurs groupes de 4 à 8 enfants accompagnés par leurs éducateurs pour une séance de golf d'une heure minimum encadrée par un enseignant spécifiquement formé (Certificat de Qualification Handigolf ou Attestation de Qualification Sport Adapté).

Les enfants auront en outre la possibilité de venir s'entraîner dans le golf à tout moment, sous la surveillance de leurs parents.

Ce programme, gratuit (hors transport) pour les enfants qui y participent fait l'objet d'un suivi annuel. Une enveloppe de 2 000 euros est prévue par projet, elle se répartit comme suit :

- 1 500 euros pour le club ouvrant une section Parakids Golf.
- 500 euros pour la Ligue qui pilote la mise en place du projet.

Cette enveloppe est financée à parts égales par la ffgolf et le Fonds de dotation Paris 2024.

Les clubs demeurent libres de rechercher des financements locaux complémentaires auprès de partenaires institutionnels ou associatifs locaux, **hors marques commerciales**.

Les clubs participants, bénéficieront également de supports de communication destinés à mettre en avant le dispositif Parakids Golf au sein de leur structure.

Parakids Golf sera largement relayée sur le site de la ffgolf et sur ses réseaux sociaux.

Formation des enseignants

Afin d'offrir les meilleures conditions d'accueil possibles aux personnes en situation de handicap et notamment aux enfants éloignés de la pratique sportive, la Fédération propose, grâce à un travail collaboratif avec les fédérations FF Handisport et FF Sport Adapté, des certifications, validant un encadrement en toute sécurité en faveur du public en situation de handicap.

Ces certifications sont accessibles aux enseignants de golf diplômés souhaitant se former aux spécificités de ce type d'encadrement.

Mise en place de Parakids Golf, qui fait quoi ?

Le référent paragolf de la Ligue

- Contacte et recense les clubs volontaires.
- Crée un réseau d'acteurs médico-sociaux (IME, centres de rééducation...).
- Recense les besoins des enseignants en formation spécifique.
- Favorise l'enregistrement des clubs sur le HandiGuide des sports.
- Réalise le suivi et l'évaluation des projets.
- Sa Ligue reçoit un financement de 500 euros par projet.

Le club

- Formalise un accord avec un acteur médico-social.
- Accueille pour une séance d'une heure par semaine (période scolaire hors vacances) un groupe d'enfants en situation de handicap physique ou mental.
- Favorise la formation de ses enseignants à l'accueil du public en situation de handicap.
- Enregistre sa structure sur le HandiGuide des sports : www.handiguide.sports.gouv.fr
- Donne la possibilité aux enfants de jouer hors des cours.
- Reçoit un kit de communication.
- Réalise le suivi et l'évaluation du projet.
- Reçoit un financement à hauteur de 1 500 euros par groupe.

La ffgolf

- Pilote avec le référent paragolf de la Ligue le suivi de l'opération mise en place.
- Veille aux bonnes relations entre tous les acteurs du projet.
- Coordonne la formation des enseignants à l'accueil du public en situation de handicap.
- Partage les indicateurs à évaluer lors des bilans de fin d'année.
- Organise une réunion annuelle bilan avec les partenaires du projet.
- Reporte les bilans annuels au Fonds de dotation Paris 2024.
- Verse à la Ligue 2 000 euros par projet dont 1 500 euros pour le club.

